

9 janvier 2017

Procès-verbal de la séance régulière du 9 janvier 2017 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : M. Pier-Hugo Chagnon  
siège numéro 2 : M. Jean Collard  
siège numéro 3 : M. Roger Collard  
siège numéro 4 : absent  
siège numéro 5 : absent  
siège numéro 6 : M. Pierre Laflamme

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire M. André Fafard.

Étaient absents : M. Patrick Salvas et M. Eric Laforge.

Est également Mme Guylaine Bourgoïn, directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

01-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

02-17

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 décembre et du 13 décembre 2016 soient adoptés.

SITUATION FINANCIÈRE AU 24 décembre 2016

épargne courant	147 007.60
épargne à terme régulier	100 000.00
Avantage entreprise	81 350.50
total	<b>328 358.10</b>

CAISSE RECETTES AU 31 décembre 2016

<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>47 067.77</b>
---------------------------	------------------

9 janvier 2017

03-17

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Jean Collard et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 87 877.59\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	64 821.37\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>20 056.22\$</u>
	84 877.59\$

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucune question.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

DÉPÔT DE L'INVENTAIRE DES EFFETS, OUTILS ET ÉQUIPEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Annuellement, un inventaire est déposé par l'inspecteur municipal ou le coordonnateur des travaux publics pour les biens divers, outils et équipements du garage municipal, du bureau municipal, du centre des loisirs, des parcs et terrains des loisirs et du chalet des loisirs.

L'inventaire sera complété un peu plus tard au courant de l'année.

04-17

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE DE L'ADMQ 2017

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la cotisation annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2017.

9 janvier 2017

05-17

TRAVAUX DE RECOUVREMENT D'ASPHALTE (PLANS ET DEVIS)

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal autorise Guylaine Bourgoïn, GMA directrice générale et secrétaire trésorière à engager un ingénieur afin de faire préparer des plans et devis pour la demande de soumission pour les travaux de réfection d'asphalte dans le rang d'Upton et rang 12 nord.

Le conseil municipal demande que les travaux de décohesionnement ne soient pas exécutés considérant que des travaux de rapiéçage ont été effectués l'an dernier.

Les travaux sont prévus avec la contribution financière du programme R.I.R.L.

DEMANDE FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE POUR TOILES POUR FENÊTRES DU GYMNASÉ

Une demande de participation financière est demandée par l'école en partenariat avec eux et un autre organisme du milieu pour défrayer le coût de l'installation de toiles dans le gymnase.

Il est décidé de demander certaines précisions et d'attendre la décision de l'autre organisme.

06-17

OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LES TRAITEMENTS DE FISSURES

Deux soumissions pour les traitements de fissures sont reçues.

1- Scellements de fissures J.F. inc. de Québec :  
0 à 10 000m/linéaire à 1.15\$/ m.lin.  
10 000 et plus à 1.12\$/ m.lin.

2- Lignes Maska de Ste-Cécile de Milton :  
0 à 10 000m/linéaire à 1.28\$/ m.lin.  
10 000 et plus à 1.24\$/ m.lin.

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat à Scellement de fissures J.F. inc. considérant qu'il a la plus basse soumission conforme.

Les travaux sont prévus avec la contribution financière du programme R.I.R.L.

9 janvier 2017

AVIS DE MOTION POUR ADOPTER UN RÈGLEMENT SUR  
LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA  
VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Des informations seront prises à ce sujet.

07-17

DEMANDE D'APPUI À UNE RÉSOLUTION AU SUJET DU  
REMBOURSEMENT DES TAXES MUNICIPALES SUR  
USAGE AGRICOLE

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a décrété, le 26 juin 2014, des modifications au Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations ;

CONSIDÉRANT QUE dans la foulée de la course à la rationalisation des dépenses de l'État, le gouvernement du Québec a annoncé son intention de procéder à une réforme administrative du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) ;

CONSIDÉRANT QUE la réforme projetée modifie plusieurs éléments financiers du programme, dont la fixation à 78% du taux de remboursement des taxes municipales ;

CONSIDÉRANT QUE par le biais de cette réforme, le gouvernement compte faire des gains administratifs de 1.5 million par année ;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel qu'une réflexion importante soit faite sur la réalité actuelle que vit le monde agricole et procéder par la suite à une réforme qui en tiendra compte ;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation importante de la valeur des terres agricoles, en grande partie due à la spéculation des grands propriétaires et de la tendance à la concentration de cette activité économique en peu de mains;

CONSIDÉRANT QU'il devient urgent de protéger les entreprises agricoles familiales, de favoriser la relève et de leur assurer une saine compétition;

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture constitue un secteur économique de grande importance pour le Québec et que chaque Québécois et Québécoise contribue par le biais de ses impôts au programme (PCTFA);

CONSIDÉRANT QUE le désengagement de l'état dans ce programme de crédit de taxes foncières agricoles a pour effet que les producteurs agricoles cherchent des compensations financières auprès de leurs municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture doit être soutenue par tous les contribuables du Québec et qu'un effort additionnel ne doit pas être demandé aux contribuables des municipalités rurales agricoles ;

CONSIDÉRANT QUE l'importance du dossier dans sa totalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au gouvernement :

de suspendre sa réforme administrative dont l'entrée en vigueur est prévue le 1er janvier 2017.

de travailler avec les associations qui représentent les producteurs agricoles, la FQM et l'UMQ afin de mettre en place une réforme négociée et acceptable.

de répartir l'aide gouvernementale (PCTFA) de façon équitable afin de favoriser la compétitivité, le développement du secteur agricole et la relève. De ne pas faire assumer aux agriculteurs et aux contribuables des municipalités rurales agricoles les impacts financiers d'une gestion inadaptée du programme actuel de crédit de taxes foncières agricoles.

08-17

PAIEMENT DE LA RETENUE DE 1% À CONSTRUCTION HLI POUR L'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal autorise le paiement de la retenue de 1% à Construction HLI inc. de St-Simon pour la construction de l'agrandissement de l'édifice (voirie) en 2016.

09-17

ENGAGEMENT D'UN POMPIER VOLONTAIRE M. DANIEL BRIN

CONSIDÉRANT QUE M. Daniel Brin a déjà fait partie de notre brigade incendie ;

CONSIDÉRANT QUE M. Daniel Brin a déjà la formation de pompier volontaire ainsi que la formation d'officier ;

CONSIDÉRANT QUE son engagement est recommandé par M. Richard Hébert, directeur de notre service incendie ;

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'engagement de M. Daniel Brin comme pompier volontaire pour notre service incendie.

9 janvier 2017

## COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Préavis de vérification mécanique de la Société de l'assurance automobile Québec (SAAQ) ;
- lettre du Ministère des Transports (MTQ) Québec ayant pour objet le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local et la reddition de comptes ;
- lettre du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ayant pour objet le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec 2014-2018 (TECQ) ;
- courriel du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ayant pour objet la confirmation du versement de la subvention pour le Programme Réhabilitation du réseau routier local, volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;
- lettre du Ministère des Transports ayant pour objet le Programme Réhabilitation du réseau routier local, volet RIRL attestant de la conformité du dossier ;
- lettre du Ministère des Transports ayant pour objet la confirmation du versement de la subvention pour le Programme Réhabilitation du réseau routier local, volet (RIRL) ;
- lettre de l'Union des producteurs agricoles (UPA) ayant pour objet le nouveau président au syndicat local de l'UPA ;
- relevé de paiement et de fourniture de matériaux de Transports Québec pour le déneigement-déglacage-matériaux ;
- information de Revenu Québec ayant pour objet les modifications apportées au Programme de crédit de taxes foncières agricoles ;
- fichier des indications de paiement du Ministère de l'Agriculture des pêcheries et de l'Alimentation Québec ;
- courriel de l'UPA ayant pour objet le Programme de crédits de taxes foncières agricoles-Mise en demeure ;
- indice de vitalité économique des Affaires municipales et Occupation du territoire Québec ;
- courriel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ayant pour objet l'entretien voirie d'hiver et le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) ;
- courriel de la FQM ayant pour objet le régime d'assurance collective ADMQ/FQM ;
- communiqué de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) concernant le projet de loi 122 ;
- décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le dossier du futur développement ;
- courriel du Canadien National (CN) ayant pour objet l'importance des opérations de déneigement aux passages à niveau ;
- tarif judiciaire en matière pénale au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
- communiqué concernant le Programme d'activités physiques Viactive ;

- communiqué du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est Québec concernant la session du Programme Intégré d'Équilibre Dynamique (P.I.E.D.) ;
- avis de décès de Mme Gabrielle St-Onge, mère de Serge Dupont, directeur du service de l'aménagement et directeur adjoint de la MRC d'Acton ;
- avis public concernant les séances ordinaires du conseil municipal de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton pour 2017 ;
- avis public concernant le règlement numéro 353-16 pour fixer les taux des taxes pour l'exercice financier 2017 ;
- avis spécial de la séance extraordinaire du conseil du 13 décembre 2016;
- communiqué d'Emploi Québec ayant pour titre « En emploi à 50 ans et + oui c'est possible » ;
- calendrier de la Régie distribué aux citoyens afin de remplacer celui du Porte-Parole ;
- accusé de réception du relevé des déclarations des intérêts pécuniaires ;
- calendrier des formations MMQ 2017 ;
- invitation à une dégustation gastronomique vins et fromages de la foire agroalimentaire de la région d'Acton ;
- ouverture de compte chez EMCO Corporation ;
- ouverture de compte et signature de contrat de service pour le système de bavard ;
- procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2016 de la MRC d'Acton ;
- preuve d'assurance de l'AFEAS Saint-Nazaire ;
- coups de cœur des maires 2016 de Réseau Biblio de la Montérégie ;
- communiqué ayant pour objet que la Coopérative d'informatique municipale succède à la Corporation Informatique Bellechasse ;
- remerciements de la Société Alzheimer Granby et région pour le don de la municipalité;
- offre d'emploi pour préposé(e)s à l'entretien de la patinoire ;
- communiqué concernant la fermeture de la patinoire pour raison de sécurité ;
- vœux des fêtes de divers fournisseurs.

## DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions est réservée au public.

## VARIA

- nouvelles mesures en vigueur en matière de reddition de comptes des organismes municipaux.

## RAPPORT

9 janvier 2017

10-15

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 heures 42.

---

André Fafard  
Maire

---

Guylaine Bourgoïn, GMA  
Directrice générale et  
Secrétaire trésorière